

## Cahier des charges formation Alternative aux désherbants chimiques en bord de route

Dans le cadre de sa politique pour un développement durable, le Conseil général souhaite obtenir l'arrêt des épandages d'herbicides pour le traitement des bas côtés de voirie qui polluent l'environnement et menacent la santé des agents utilisateurs.

Les fiches de prestations d'entretien et d'exploitation des routes de l'Isère, DDE/CGI, avril 1997, préconisant déjà l'abandon progressif des herbicides, le Conseil général souhaite obtenir l'arrêt de ces pratiques par une **formation appropriée** des agents des services de la DDE qui entretiennent les voiries départementales.

### **I) Contenu de la formation**

La formation sera dispensé sur une journée complète de 9 heures à 17 heures. Elle abordera les thèmes suivants :

- 1/ Définition des pesticides (insecticides, herbicides, fongicides)
- 2/ Présentation des écosystèmes représentatifs des bas côtés de route (faune, flore, chaînes alimentaires, cycle de l'eau dans les fossés ...)
- 3/ La contamination par les herbicides :
  - Impact sur l'écosystème : faune, flore, sol, milieu aquatique
  - **Impact sur la santé humaine à court et long terme**
- 4/ Les pratiques de gestion différenciée des bas côtés de voiries ailleurs en France et à l'étranger
- 5/ Les bords de route, véritables corridors biologiques
- 6/ Les techniques d'entretien des bas côtés de voirie
  - Le non-entretien et la nécessité de l'éducation du public, des élus sur la flore sauvage spontanée
  - L'entretien mécanique : fauche tardive
  - Les brûleurs thermiques à gaz et à eau chaude
- 7/ Questions réponses avec les agents
- 8/ Formation sur le terrain- Analyse de cas concrets.
- 9/ Evaluation de la formation

## **II) Forme**

L'ensemble des 200 agents des subdivisions DDE concernées seront invités pour une journée de formation située entre le 15 juin 2004 et le 8 juillet 2004, un mardi ou un jeudi (voir calendrier d'intervention ci-dessous).

Le matin sera consacré aux exposés théoriques et l'après-midi sera destiné à la visite et à l'évocation de cas concrets (mauvais ou bons exemples de gestion des bas côtés, cas d'école à résoudre, etc...).

## **III) Planning**

Pour des raisons de commodité et réservation de salle les journées se dérouleront selon le planning suivant et les lieux suivants :

A/ Centre d'exploitation DDE de Nivolas-Vermelle (38)

Les 15 et 29 juin 2004.

Pour les subdivisions de Crémieu, Morestel, Bourgoin, Saint-Jean-de-Bournay, La-Tour-du-Pin, Pont-de-Beauvoisin.

B/ Subdivision DDE de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (38)

Les 17 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Pour les subdivisions de Roussillon, Vienne, La-Côte-Saint-André, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Marcellin, Vinay.

C/ Salle de formation Parc DDE de Comboire. Seyssins

Les 22 juin et 6 juillet 2004.

Pour les subdivisions de Villard-de-Lans, Grenoble, Domène, Vizille, Le Touvet, Voiron, Saint-Laurent-du-Pont.

D/ Subdivision DDE de La Mure

Les 24 juin et 8 juillet 2004.

Pour les subdivisions de Monestier-de-Clermont, Mens, La Mure, Valbonnais.

## **IV) Compétences des intervenants**

L'intervenant devra être capable de transmettre des informations scientifiques fiables, de donner des exemples concrets et de s'adapter pédagogiquement à son auditoire. Il s'agit d'obtenir l'adhésion volontaire des agents à un changement radical de pratique.